

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°6

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

26 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°6

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/5>

Copier

Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 04/08/2021 Dernière modification

le 17/11/2023



Juin 1994
N° 6

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

SOMMAIRE

EDITORIAL	P. 2-3
par Claude Fréjacques	
LA VIE DE L'ASSOCIATION	P. 4-6
Conseil d'Administration	
Assemblée Générale	
LA VIE PARISIENNE	P. 7-10
Visites et conférences	
Visites du Sénat par Paule Ameller	
LA VIE DES REGIONS	P. 10-11
Poitou-Charentes	
Nord-Est	
Midi-Pyrénées	
CARNET	P. 12
INFORMATIONS	P. 12-13
le CAES du CNRS	
INTERVIEW de Jean FAVIER, président	P. 14-18
de la B.N.F. par Jean GLENISSON	
QUESTIONNAIRE	P. 19
NOUVEAUX ADHERENTS	P. 21-23
COMITE DE REDACTION	
PRESIDENT	
<i>M. PIERRE BAUCHET</i>	
REDACTEUR EN CHEF	
<i>Mme LUCIE FOSSION</i>	
MEMBRES DU COMITE DE	
REDACTION	
<i>Mme PAULE AMELLER</i>	
<i>M. PIERRE BAUCHET</i>	
<i>Mme LUCIE FOSSION</i>	
<i>MM. JEAN GLENISSON</i>	
<i>GABRIEL PICARD</i>	
SECRETARIAT	
<i>Mmes PASCALE ZANEBONI</i>	
<i>FLORENCE RIVIERE</i>	

Association des Anciens et des Amis du CNRS
Rédaction et Siège social : 3, rue Michel-Ange 75794 PARIS CEDEX 16
TÉL. (1) 44 96 44 57 - TÉLÉCOPIE : (1) 44 96 50 00

Maquette, Mise en page : Jean-Claude MOREAU - Illustration : Emile REGNAULT, Ginette RONGIERES - Photographie : Nicole TIGET - Impression : Alain DERIAUD

EDITORIAL

ACTUALITE DE LAVOISIER ET DE CONDORCET

Les années que l'histoire a marquées de son sceau, les années pleines de sang ou de fureur, sont aussi souvent des années d'imagination et de création. 1794 a été, avec la terreur, l'une de ces années fascinantes où se forme une Nation dans la douleur. Nous fêtons cette année le bicentenaire de la création de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Normale Supérieure, de l'Institut des Langues Orientales et du Conservatoire National des Arts et Métiers - quatre créations originales, majeures, toujours bien vivantes deux cents ans plus tard. Nous célébrons aussi le bicentenaire de la mort tragique de deux génies universels, Lavoisier et Condorcet, qui devraient être proches par l'esprit de tous les anciens et amis du CNRS, car on peut les considérer comme des précurseurs, à la base des idées fondatrices de notre maison.

Ils sont tous deux ouverts aux idées généreuses du siècle, au respect du peuple, à la philanthropie, au bonheur pour tous, but supposé des institutions sociales, et à l'idéal de l'instruction publique. Sur cette question de ce qui n'est pas encore "l'Education Nationale", les approches de Condorcet et de Lavoisier sont

complémentaires. Condorcet, mathématicien, plus théoricien, s'intéresse au concept et à l'organisation. Lavoisier, expérimentateur et économiste, se tourne vers la formation des ouvriers et des artisans et l'enseignement des techniques.

Condorcet dans son rapport sur l'organisation générale de l'Instruction publique prévoit la création d'écoles primaires ouvertes aux filles comme aux garçons dans tous les villages de plus de 400 habitants, d'écoles secondaires dans les villes de plus de 4000 habitants, enfin d'Instituts - à peu près nos Universités - au niveau du département. Lavoisier pense que l'enseignement des sciences et des techniques est essentiel pour le développement du pays : *"une nation qui ne participerait pas à ce mouvement général serait bientôt devancée et perdrat peu à peu tous ses moyens de concurrence"*. Ainsi, il prévoit, après l'école primaire, des écoles élémentaires des arts ou écoles techniques, ouvertes à tous les enfants de plus de onze ans dans les chefs-lieux de districts.

Il sera l'inspirateur de la création du

Conservatoire National des Arts et Métiers. Il serait de nos jours un fervent partisan de la collaboration CNRS-Industrie, qu'il pratique d'ailleurs à sa manière à la Régie des Poudres et Salpêtres qu'il dirige. Lavoisier est également exemplaire en ce qu'il est un des vrais créateurs de la méthode scientifique expérimentale moderne - Claude Bernard lui a d'ailleurs rendu hommage. Dans tous ses traités, il insiste sur l'importance de la méthode : "ne chercher la vérité que dans l'enchaînement naturel des expériences et des observations".

Son intérêt pour une approche rationnelle des domaines complexes dépendant de nombreux paramètres et de disciplines variées - il est un brillant météorologue, un excellent hygiéniste et un remarquable économiste - , le rend étonnamment moderne. Nul doute qu'il ne se passionnerait de nos jours pour les Programmes Interdisciplinaires de Recherches de notre maison.

Enfin Condorcet peut être considéré comme ayant, le premier, eu l'idée, d'un organisme national animant et coordonnant une recherche alors très

décentralisée au niveau des Académies provinciales et des laboratoires de personnalités privées. Son mémoire à Maurepas de 1774 peut ainsi être considéré comme la première ébauche d'un organisme comme le CNRS.

Deux cents ans plus tard, les enseignements de Condorcet et de Lavoisier restent d'actualité.

Claude FREJACQUES

LA VIE DE L'ASSOCIATION

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 1994

La séance est ouverte à 10 h 30 par le Président Pierre Jacquinot qui, après approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 20 janvier par les membres présents, donne la parole à M. Gabriel, Secrétaire Général, pour l'exposé de la situation de l'Association à ce jour.

Le Conseil est satisfait d'apprendre que le nombre des adhésions enregistrées est passé de 1467 à 1528 membres et que, parmi les nouvelles demandes, 55 % concernent des personnes en activité dont une partie importante est constituée de stagiaires étrangers.

La nouvelle liste est approuvée à l'unanimité.

M. Bouquerel, Trésorier expose ensuite la situation financière, très satisfaisante puisqu'elle fait état d'un excédent de recettes de 423.909,64 FF.

Il est à noter que cette réserve représenterait approximativement une année de fonctionnement dans le cas d'une suppression des moyens accordés actuellement par la direction du CNRS à l'Association des Anciens et des Amis du CNRS et qu'une bonne gestion exige cette précaution financière.



Après une discussion concernant la recherche et l'information des stagiaires étrangers ayant travaillé au CNRS, le Conseil note la demande de création d'une antenne de l'Association en Tunisie à la demande d'une personnalité Tunisienne, Monsieur Marrakchis.

Le Conseil examine ensuite la préparation de la prochaine Assemblée Générale et l'élection des membres du Conseil d'Administration dont deux, MM. Coppens et Glénisson, ont exprimé le désir de ne pas se représenter.

Trois personnalités sont candidates :

Mme *Lucie Fossier*, Directeur-adjoint honoraire de l'IRHT qui remplace M. Glénisson dans ses fonctions de Rédacteur en Chef du bulletin :

M. *Hubert Curien*, Membre de l'Institut ;

M. *Jean Claude Moreau*, ex-ingénieur de recherche CNRS et directeur INSERM, actuellement Consultant-formateur en activité.

Le Conseil décide de ne pas augmenter cette année le nombre des membres qui le composent et de présenter à l'Assemblée Générale les candidatures des 7 membres sortants ainsi

que celles de M. Hubert Curien et de Mme Lucie Fossier, la candidature de M. Jean Claude Moreau étant éventuellement retenue pour l'année 1995.

Le Conseil se prononce ensuite pour l'élection en qualité de membres d'Honneur de MM. *Allais, Charpak, Creyssel et de Genne* et ceux-ci seront proposés au vote de l'Assemblée Générale.

Le Bulletin de l'Association fait ensuite l'objet d'une discussion. Son contenu et les futurs éditoriaux, ainsi d'ailleurs que les propositions de Mme Lucie Fossier, sont approuvés.

Le Conseil se penche enfin sur l'organisation des prochaines manifestations publiques à savoir :

- * les visites, les conférences dans la région francilienne ;
- * les réunions, projections de films, conférences en province.

M. Connat propose de lancer une opération de sauvegarde des archives des chercheurs. Cette

suggestion paraît très intéressante au Conseil. M. Connat prendra des contacts au niveau régional.

La prochaine réunion est fixée au mardi 11 octobre 1994 à 10 h 30.

L'ASSEMBLEE GENERALE

La réunion statutaire de notre Association avait, cette année, pour cadre le prestigieux Musée de l'Homme, créé en 1937, à la demande du Pr. Rivet, et logé dans le Palais de Chaillot construit à l'occasion de l'Exposition internationale de Paris, cette même année. Sur la proposition de Monsieur Yves Coppens au Conseil d'Administration, M. Charles Gabriel, notre Secrétaire Général, avait, en effet, obtenu de la direction du Musée l'accueil exceptionnel de notre Assemblée Géné-



rale dans la salle des conférences et une visite particulière de ses riches collections, sous la conduite des chefs de départements, au cours de l'après-midi.



Les débats de notre Assemblée furent d'une exceptionnelle qualité et les propositions intéressantes. Le compte-rendu de cette réunion sera diffusé aux membres.

Celle-ci achevée, un sympathique repas fut servi au restaurant du théâtre de Chaillot qui réunit une centaine de participants avant que ceux-ci ne se partagent en cinq groupes, pour la visite détaillée du Musée.

A l'issue de cette exploration culturelle de nombreux participants exprimèrent leur satisfaction pour le choix du lieu de cette rencontre ainsi que pour l'organisation parfaite de la manifestation par le Secrétaire Général.

Une fois encore, ce fut l'occasion d'une amicale rencontre des anciens collaborateurs et des plus jeunes encore en activité qui s'étaient joints à eux, ainsi, d'ailleurs, que le rapprochement des provinciaux et des franciliens réunis par l'amitié, le souvenir et le même désir de voir prospérer notre Association.



Dernière minute

Au moment où le Bulletin est mis en fabrication, nous apprenons la disparition de Monsieur *Claude FREJACQUES*.

La place qu'il occupe dans le présent numéro témoigne du rôle essentiel qu'il tenait dans la publication de ce Journal, et combien il nous manquera, là comme ailleurs.

Notre prochain numéro lui rendra hommage.



Les photographies originales en couleurs qui illustrent le Bulletin peuvent être obtenues auprès de la Rédaction.

LA VIE PARISIENNE

visites et conférences

La visite du Sénat, dont l'organisation a été prise en charge par Mme Paule Ameller, a connu un très vif succès. Mais nombreux sont les membres de notre Association qui n'ont pu faire partie des 40 "élus". Une autre visite est donc prévue pour le mardi 20 septembre : le compte-rendu de la première visite (suivie d'un déjeuner), que Mme Ameller a bien voulu rédiger pour le bulletin, et qui figure ci-dessous contribuera sans nul doute à accroître le nombre des demandes !

Visite du Sénat

Les brumes parisiennes étaient légèrement dissipées ce matin du 8 mars 1994, pour offrir à 40 d'entre nous une visite plus lumineuse du Sénat. Dûment badgeés et dénombrés (*), il nous a été permis de découvrir ou de redécouvrir sous la conduite d'une charmante et très compétente fonctionnaire, Mme Cardinal, l'un des plus beaux Palais de notre capitale. Voulu par Marie de Médicis, Reine de France, pour en faire sa résidence, le Palais du Luxembourg garde à jamais l'empreinte italienne

qu'elle avait souhaitée. Imposant et somptueux dès l'origine, il a été agrandi à plusieurs reprises et toujours embellie. Le faste et l'opulence en caractérisent l'ensemble.

La politique et l'art sont étroitement associés à son histoire depuis l'acquisition, en 1612, de la propriété de François de Luxembourg et des propriétés avoisinantes, soit 25 hectares, par Marie de Médicis.

La construction du Palais qui devait s'inspirer de modèles florentins, fut confiée à l'architecte Salomon de Brosse auquel succédera l'architecte Jacques Lemercier. Commencée en 1615, elle durera seize ans. La décoration en est somptueuse.

De très grands artistes y participent, notamment, Philippe de Champaigne, Jean Mosnier et Rubens. Lorsque les travaux prennent fin, en 1631, la Reine doit s'exiler, et construit pour elle, ce Palais n'en portera jamais le nom. Après sa mort en 1642, il deviendra Palais d'Orléans, jusqu'à la Révolution.

Déclaré alors "bien national", il servira, pendant quatre ans, de "Maison nationale de Sécurité", et, à partir de 1795, le Directoire s'y installe. Sous le Consulat et l'Empire (1799-1814), il est affecté au Sénat, gardien des institutions qui vient d'être créé, et, sous la Monarchie jusqu'en 1848, à la Chambre des Pairs. De nouveau Palais du Sénat de 1852 à 1870, il servira à d'autres instances durant la période agitée consécutive à la chute de l'Empire. En 1875, la Constitution de la IIIème République institue à nouveau un Sénat qui se réinstalle au Palais du Luxembourg, à partir de 1879 jusqu'en 1939. Siège de l'Assemblée consultative provisoire de 1944 à 1946, puis du Conseil de la République de la IVème République, il est, depuis, 1958, celui du Sénat de la Vème République.

Sans cesse embellie, le Palais du Luxembourg a été transformé de façon importante trois fois. Le premier remaniement a été commandé par Napoléon Ier à l'architecte Chalgrin en 1799 pour y abriter le nouveau Sénat. Quelque vingt ans plus tard, à la demande de Louis Philippe,



le Palais est agrandi pour répondre aux besoins d'une Chambre qui compte alors 270 membres. Enfin des aménagements somptuaires seront apportés sous le second Empire conformément aux voeux de Napoléon III. De 1836 à 1854, l'apport de l'architecte Gisors sera important.

Le bâtiment actuel est en forme de U. Nous avons abordé la visite par l'aile ouest, par l'escalier d'honneur créé par Chalgrin sur l'emplacement de la Galerie des Rubens. Les 24 tableaux qui en étaient l'ornement furent retirés, mais on peut les voir dans l'une des nouvelles salles du Louvre qui leur est consacrée. Ils retracent la vie de Marie de Médicis en France depuis son arrivée et sa première rencontre avec Henri IV.

Nous nous sommes ensuite engagés dans la prestigieuse Salle des Conférences qui s'ouvre sur la Cour d'Honneur. C'est l'ancienne galerie du Trône créée par Gisors. Ses proportions sont impressionnantes et la décoration, inspirée du Louvre, très riche. L'or y foisonne, les plafonds sont peints, de splendides tapisseries ornent les murs, des cariatides encadrent des portes en glace, de superbes statues complètent l'ensemble. Après avoir traversé la galerie des bustes, de belle dimension, sans autre décoration que celle des

plafonds, où se côtoient pour la postérité, les portraits de personnalités consacrées par l'histoire, nous avons enfin atteint le cœur de la vie politique du Sénat : la Salle des Séances. Construite et aménagée par Gisors entre 1836 et 1840, elle reçoit actuellement 321 sénateurs.

Elle est lambrissée de boiseries sculptées et son cadre, majestueux, est néanmoins feutré. Sur ses bancs ont siégé nombre de personnalités illustres et le hasard m'a amenée à la place qu'occupèrent, notamment, Victor Hugo et Georges Clemenceau à l'extrême gauche. Tout un chacun peut admirer cette salle, en regardant à la télévision, un jeudi après-midi par mois durant la session du Parlement, la retransmission, en direct, des questions au gouvernement.

Pour des Anciens du CNRS, le point d'orgue de cette visite reste sans doute l'arrivée dans l'imposante bibliothèque. Si la vue exceptionnelle sur les jardins du Luxembourg a été quelque peu gâchée par des travaux de restauration en cours, l'ensemble a suscité l'admiration générale par la richesse du cadre autant que par le nombre et la qualité des volumes ici rassemblés. Le passage à la salle des archives a été également motif d'enthousiasme. Qui n'a pas rêvé un jour d'avoir une documentation historique et récente à portée de main ?

En fin de parcours, après un coup d'œil au fauteuil de Napoléon Ier, nous avons pénétré, par une porte presque dérobée, dans la petite salle dite du Livre d'or, très récemment restaurée. Reroduction à l'identique d'une chambre de Marie de Médicis, c'est un petit chef-d'œuvre d'art florentin. Sur fond d'or, les murs sont décorés de grotesques. Face à la fenêtre, un paravent recouvert de miroirs sans tain reflète la fontaine Médicis et dissimule des vitrines où sont exposés quelques documents dont, en particulier, l'acte d'achat du Palais par Marie de Médicis.

Il était alors 13 heures, le temps était venu de récupérer des fatigues de ce tour du Palais. Nous sommes donc passés dans l'une des salles du Petit Luxembourg aménagée par Boffrand au début du XVIII^e siècle, où nous a été servi sous les lambris dorés éclairés par un soleil radieux un repas très agréable.

On ne pourrait clore le récit de cette journée sans adresser nos remerciements à Monsieur le Sénateur Laffite et à sa collaboratrice, qui, en parrainant notre visite, en ont facilité l'organisation.

Paule AMELLER

(*) Le nombre de 40 est fixé autoritairement par l'administration du Sénat, pour permettre une visite dans les conditions les meilleures.

CONFERENCES PREVUES POUR LA FIN DE 1994

Le mardi 27 septembre :
M. Jean-Pierre Adam, Architecte, Ingénieur de Recherche à l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, présentera son film :

"Construire et vivre à Pompéi".

Devenu par un terrifiant caprice de la Nature le véritable conservatoire de la civilisation romaine, Pompéi, à juste titre, fascine et crée un véritable mirage de lieu d'exception où l'existence semblait facile et heureuse, où tout se créait et où Rome puisait ses modèles d'art, de technique, d'économie, de loisirs et d'art de vivre.

En réalité, le privilège de Pompéi est de nous être parvenue presque intacte mais cette étonnante proximité du passé ne doit pas faire illusion à l'excès. Pompéi n'était qu'une modeste ville de province, de quelque 12.000 habitants, politiquement sans fonction, mais ayant l'avantage d'être située au cœur d'une région dont la prospérité agricole était due aux riches terres du Vésuve et la bonne fortune culturelle à la rencontre de courants aussi divers que le monde étrusque, le monde grec, venant s'ajouter au fond indigène osque et samnite.

Il est particulièrement tentant, compte tenu de cette réalité

de se poser la question : "et si le Vésuve était demeuré assoupi, que saurions-nous aujourd'hui de Pompéi ?"

Le mardi 15 novembre :
Dr. Alain Reinberg, ex-Directeur de Recherche au CNRS, responsable de l'Unité de Chronobiologie Chronopharmacologie Chronothérapie (Fondation A. de Rothschild) :

"Rythmes biologiques et médicaments".

Les rythmes circadiens (24 heures) et circannuels (1 an) entre autres rythmes biologiques d'origine endogène, délectables à tous les niveaux d'organisation, constituent une structure temporelle chez tous les animaux, y compris l'homme.

Les rythmes circadiens, circannuels et autres changements périodiques de la susceptibilité et de la réponse des organismes à une grande variété d'agents physiques et chimiques, y compris les médicaments et les aliments, apparaissent comme un phénomène très répandu. La chronopharmacologie moderne étudie les effets médicamenteux :

- a) en fonction du temps biologique ;
- b) sur les paramètres qui caractérisent la biopériodicité endogène.

Une meilleure compréhension des changements périodiques, donc prévisibles, des effets médicamenteux peut être atteinte par la prise en considération de trois concepts complémentaires : la chronocinétique d'un médicament (changement rythmiques de sa pharmacocinétique) ; la chronothésie (changement rythmiques de la susceptibilité d'un système cible vis-à-vis de ce médicament) et la chronergie (ensemble de tous les effets, désirés et non désirés, sur l'organisme entier).

Un des buts de la chronopharmacologie est de résoudre les problèmes d'optimisation des traitements médicamenteux. La connaissance des heures d'administration, correspondant à la meilleure efficacité et/ou à la meilleure tolérance, est indispensable pour optimiser à la fois l'(es) heure(s) d'administration et la (les) dose(s) d'un médicament.

VISITES

Pour satisfaire tous ceux qui n'ont pu être inscrits faute de place, deux nouvelles visites sont prévues :

Le Sénat le mardi 20 septembre à 10 h : cette visite sera suivie d'un déjeuner. Le nombre des participants est limité à 30.

Le jeudi 6 octobre, 14 h 30 : l'Opéra Garnier

Cette seconde visite, que nous espérons possible en dépit des travaux, comprendra les espaces publics ainsi que des espaces uniquement accessibles avec un guide : l'arrière-scène, les coulisses, le sous-sol, etc. La confirmation vous sera adressée en temps utile, mais attention : cette fois encore, le groupe ne pourra comprendre que 30 personnes.

Au début de décembre : l'Opéra Bastille

La visite, d'une heure et demie environ, comprendra les salles, les foyers publics, la scène, les coulisses, le sous-sol. Le groupe pourra, cette fois, atteindre 60 personnes.

LA VIE DES RÉGIONS

AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES

Faisant suite à la journée de Chizé en septembre dernier, une nouvelle réunion est en préparation pour l'automne prochain (septembre ou octobre).

Elle aura lieu dans l'un des laboratoire de Bordeaux Talence avec au programme : une matinée de réunion-prise de contact, discussion, projets. Une conférence sur un thème majeur de l'activité scientifique bordelaise. Le déjeuner sera pris en commun. L'après-midi : visite d'un laboratoire.

Chaque adhérent des trois régions recevra dans le courant du mois de juin des précisions concernant la date, le lieu, l'heure, le thème de la conférence ainsi qu'un bulletin d'inscription.

Pour toute suggestion, contacter Elie Boulesteix à : "Chez-Martin" 16150 PRES-SIGNAC (tél. 45 89 19 27).

Elie BOULESTEIX

NORD-EST

J'ai proposé aux membres de notre Association d'assister le 20 avril 1994 à la conférence "L'Histoire de l'histoire de l'Homme" ou "East Side Story" que M. Yves Coppens, Professeur au Collège de France, Membre de l'Académie des Sciences, a donnée à Nancy, salle Poirier, devant une nombreuse assistance.

En effet, M. Yves Coppens a accepté de répéter à Nancy, le très passionnant exposé qu'il avait fait à Paris pour nos collègues d'Ile de France.

Il nous a narré avec beaucoup d'humour et de conviction dans quelles conditions la communauté scientifique qui s'est intéressée à notre passé, après avoir récolté une quantité impressionnante de fossiles (des dizaines de tonnes), a découvert dans l'ordre inverse de son ancieneté : l'*Homo sapiens neanderthalensis* de 50.000 ans en 1828 ; l'*Homo erectus* de 500.000 ans en 1891 ; l'*Australopithecus* de deux

Pour répondre aux souhaits exprimés lors de l'Assemblée générale par un certain nombre d'adhérents, M. Jean-Claude Morneau a réalisé pour ce bulletin n°6 (page de couverture exceptée) une mise en page nouvelle, plus élaborée, et nous l'en remercions vivement. Avant la prochaine réunion du Conseil d'Administration, qui statuera sur la forme définitive que prendra la publication, nous serions heureux de recueillir vos avis ... et vos critiques.

millions d'années en 1924. Enfin, il y a une quinzaine d'années, Y. Coppens, D.C. Hohanson et T.D. White découvraient "Lucy" dans l'Afar Ethiopien à l'Est de la grande faille de la Rift Valley.

Lucy (3.000.000 d'années) appartient à la lignée des derniers Australopithèques et est devenue le symbole de l'origine et de l'évolution de l'Homme.

Cette conférence s'est déroulée conjointement dans le cadre des réunions de l'Association des Anciens et des Amis du CNRS et du 25ème anniversaire du Lions Club Nancy Portes d'Or.

*Georgette
PROTAS-BLETTERY*

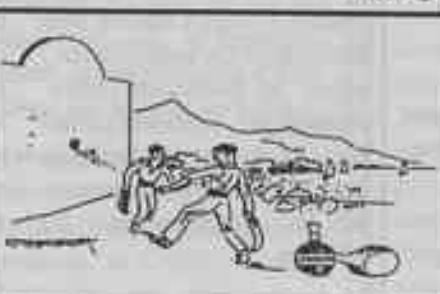


MIDI-PYRENEES

Les deux axes de la troisième réunion des adhérents de la région Midi-Pyrénées étaient :
* rassembler les adhérents et les directeurs des laboratoires ;

* organiser une manifestation autour d'un conférencier.

En collaboration étroite avec M. Venercau, Délégué Régional, et ses services, plus de quatre-vingts invitations ont été lancées ainsi que des invitations plus générales adressées aux chercheurs, chercheurs et personnels intéressés par le sujet de la conférence.



Nous nous sommes retrouvés 25 dans l'amphithéâtre du 205, route de Narbonne pour écouter M. le Pr. Pierre Bauchet, ancien Directeur Scientifique pour les Sciences Humaines, qui nous avait fait l'amitié de nous consacrer sa journée. Le thème de la conférence était "Le transport international de l'Occident face à la concurrence asiatique".

Monsieur le Pr. Gallois, membre de l'Institut, nous a présenté M. Bauchet, retracant sa carrière universitaire, évoquant ses fonctions au CNRS ainsi que leurs discussions amicales dans le magnifique cadre du château de Gif.

Monsieur le Pr. Bauchet nous fit un exposé très clair et fort précis (1), qui fut beaucoup apprécié par l'ensemble des

participants, aussi bien des économistes présents que des non-spécialistes. De cette conférence, pessimiste quant à la description actuelle de notre transport maritime et de notre transport aérien tant français qu'européen, j'ai, pour ma part, retenu l'optimisme de la conclusion mettant en relief le rôle que l'Union Européenne joue et doit jouer dans l'arrêt de la

dégradation de ce secteur de notre économie et l'espoir de son développement dans le futur.

Avant la conférence, et après avoir remercié notre hôte M. Balavoine, j'ai

donné quelques informations sur notre Association qui compte 47 adhérents en Midi-Pyrénées et suggéré une réunion, comme à TAUTAVEL, avec les régions voisines de Provence Alpes-Côte d'Azur, Corse et Languedoc-Roussillon, projet qui a emporté l'adhésion des membres présents.

Enfin, la manifestation s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié autour d'un buffet bien garni.

René ROUZEAU

(1) La conférence de M. Bauchet portait sur le recul des transports maritimes et aériens de l'Europe occidentale et la montée des mêmes activités dans l'Asie Pacifique. Le recul n'est pas seulement explicable par des différences dans les coûts de main-d'œuvre, mais

aussi par des stratégies publiques et privées plus efficaces en Asie. L'élaboration de nouvelles politiques dans et par l'Union Européenne devrait permettre à l'Europe de surmonter ce handicap.

CARNET

NOS DISPARUS

Nous avons appris avec peine la mort de plusieurs membres de notre Association.

*Renée AMBROISE,
Pierre AUGER,
Robert BLAGOJEVITCH,
François DAVOINE,
Huguette FAYOLET,
Robert MONTMORY,
Colette POREE.*

Au nom de l'Association, nous présentons toutes nos condolances aux familles des collègues disparus.

DISTINCTIONS ET PROMOTIONS

C'est avec plaisir que nous apprenons la promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur du Directeur Général du CNRS, *François KOURILSKY* ;

dans l'Ordre National du Mérite : *Jean-Claude LEHMANN* au grade de Commandeur et *Serge FENEUILLE* à celui d'Officier.

informations

Les organismes qui ont pour mission de développer un certain nombre d'activités susceptibles d'intéresser les membres de notre Association (ateliers, voyages, visites, conférences, etc.), publient pour la plupart - et c'est l'un des bienfaits de l'informatique - des bulletins d'information. Il nous a semblé utile d'en établir un recensement - lequel se poursuivra probablement sur plusieurs numéros - et de donner quelques précisions, éventuellement, sur les organismes qui les publient.

Notre rubrique "Informations" est aujourd'hui consacrée à l'Association que tout membre du CNRS connaît bien : le CAES, que nous présente son Président, André DAMANY.

LE CAES du CNRS

Beaucoup parmi les anciens connaissent le CAES du CNRS, pour y avoir agi ou pour avoir, plus simplement, bénéficié des activités diverses développées par l'organisme.

A tous nous rappelons que le CAES, Association déclarée selon la loi de 1901 et qui remplit le rôle de Comité d'Entreprise pour les agents du CNRS (tous membres de droit), souhaite être en mesure de diffuser l'information

concernant ses activités auprès des anciens et des retraités. Mais si pour les personnels en activité cette information s'effectue sans problème grâce au listing des personnels fourni par l'administration, il n'en est pas de même pour les anciens agents et retraités qui n'apparaissent pas sur ce document de référence. La seule solution pour préserver les contacts est de prendre la précaution d'envoyer, au moment du départ ou de la retraite, une lettre signalant le changement de situation et précisant le souhait de recevoir les bulletins et catalogues édités par les différents services du CAES.

Pour ceux qui n'auraient pas encore effectué cette démarche, il n'est pas trop tard pour combler ce manque !

Les documents mis par le CAES à la disposition des agents du CNRS sont de trois types :

- * la "lettre CAES-INFO", jointe mensuellement aux bulletins de salaire des agents en exercice, mais qui peut être sur demande expédiée aux retraités, fournit des informations brèves et ponctuelles concernant les activités offertes aux membres (voyages, loisirs, etc) ;
- * le bulletin CAES-INFO,

trimestriel, comporte des articles d'intérêt général, des comptes-rendus de voyages ou de conférences ;

* le bulletin "vacances", réservé principalement aux familles, paraît deux fois par an, l'un consacré aux vacances d'hiver, l'autre aux vacances d'été.

L'organisation du CAES

L'organe de direction du CAES est son Conseil d'Administration, formé de membres élus sur listes syndicales, et qui met en place un Bureau exécutif chargé de définir la politique sociale de l'organisme.

L'organisation du CAES s'articule sur trois niveaux :

* Les sections locales, au nombre de 72, en constituent la base ;

* les 16 régions coordonnent l'action sociale au niveau des circonscriptions. Elles sont les interlocuteurs des délégués régionaux ;

* enfin, au niveau national, le siège du CAES, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, assure la mise en œuvre de la politique d'ensemble et la gestion des secteurs communs (Vacances, Enfance, Culture, Solidarité).

Les moyens du CAES proviennent de trois sources :

* Les subventions du CNRS et de ses Instituts ;

- * les participations des bénéficiaires ;
- * les ressources propres liées à la gestion de l'organisme.

Le CAES, aujourd'hui l'une des premières associations d'action sociale de la fonction publique, a noué des relations avec des associations partenaires, celles de l'INSERM, de l'ORSTOM, de l'INRA, la Fédération des Comités d'Action sociale des établissements d'Enseignement supérieur, afin d'améliorer ses propres services.

Désireux de conjuguer le thème de la solidarité pour tous ses adhérents, actifs ou retraités, le CAES souhaite vivement que puissent se développer des actions complémentaires entre son organisme et l'Association des Anciens et des Amis du CNRS.

*André DAMANY
président du CAES*

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION DANS LES REGIONS

Les activités de notre Association se construisent au sein de chaque Région. Nous convions donc les membres qui souhaiteraient aider à leur développement, à prendre contact avec le responsable régional, qui recevra les propositions de visites, conférences, et aides à l'organisation de différentes actions.

Au sein de chaque Région, ce sont les membres qui peuvent en effet assurer par le biais de l'Association le RAYONNEMENT DU CNRS.



Encore une image de la sympathique - et instructive ! - rencontre qui nous a permis de voir les splendides collections réservées du Musée de l'Homme. Particulièrement le laboratoire d'Ethnomusicologie, qui recèle des trésors...

Interview de M. Jean Favier Président de la Bibliothèque Nationale de France

Jean Glénisson :

Lorsque je vous ai demandé un entretien, pour le compte du Bulletin des Anciens et des Amis du CNRS, je pensais vous voir dans l'une des tours imposantes de la rue de Tolbiac. Vous me recevez rue de Richelieu, dans le bureau qui fut, il y a près d'un siècle celui d'un de vos grands prédécesseurs, chartiste comme vous, Léopold Delisle. Sommes-nous toujours dans l'enceinte de la Bibliothèque Nationale ou dans la nouvelle Bibliothèque de France ?

Jean Favier :

Le titre officiel est celui de Bibliothèque Nationale de France, choisi afin de mettre en évidence deux continuités. Continuité institutionnelle avec la Bibliothèque Nationale, continuité d'ambition avec l'établissement public de la Bibliothèque de France. Les deux titres ont été fondus. Ils n'ont pas été remplacés par un troisième.

J. G. :

Vous étiez, il y a quelques semaines encore, le directeur général des Archives de France. Vous êtes maintenant à la tête d'une bibliothèque qui est appelée à devenir l'une des deux ou trois les plus importantes du monde. Sans doute les chartistes ont-ils traditionnellement leur place dans les archives ou les bibliothèques, mais c'est la première fois que l'un d'entre eux est appelé à diriger successivement deux institutions, proches, mais aussi parfaitement distinctes l'une de l'autre. C'est une carrière exceptionnelle dont vous me permettrez de me réjouir comme ami.

J. F. :

Vous oubliez la Sorbonne, à laquelle j'ai donné quelques années de ma vie et où je garde une chaire d'enseignement.

J. G. :

Vous avez été un administrateur, sans jamais cesser d'être un chercheur. Je suis donc fondé à vous demander quelle place sera réservée à la recherche, dans la Bibliothèque Nationale de France.

J. F. :

C'est la grande question que se posent les chercheurs et c'est celle qui, parfois, suscite et alimente des inquiétudes. Les chercheurs se disent que dans une bibliothèque plus largement ouverte que ne l'était celle de la rue de Richelieu, ils vont perdre leur place spécifique, et certains moyens de travail, en même temps qu'ils verront les livres s'abîmer. Soyez assuré que si l'on avait voulu mener cette politique-là, ce n'est pas à moi que l'on aurait fait appel. Je ne veux pas prêter la main à une quelconque réduction des moyens de la recherche en France. Les chercheurs disposeront à Tolbiac - entre les quatre tours qui ne sont pas isolées, mais font bien partie d'un bâtiment d'ensemble - d'une bibliothèque dans laquelle ils retrouveront les moyens de recherche qu'ils connaissaient rue de Richelieu. Ils y retrouveront tous leurs livres. Ils en demeureront les seuls utilisateurs, puisque les ouvrages destinés à la bibliothèque du grand public seront d'autres livres, et non pas ceux de la collection patrimoniale de la France, formée par le dépôt légal.

J. G. :

Un espace particulier leur sera donc réservé ?

J. F. :

Les chercheurs disposeront d'espaces qui leur seront exclusivement consacrés dans ce qu'on appelle le "rez-de-jardin" - le rez-de-chaussée. Ils y retrouveront les instruments de travail auxquels ils sont accoutumés. Mais, à la différence de ce qui se passait rue de Richelieu, ils n'auront plus à faire la queue pour trouver une place et ils ne souffriront plus des délais d'attente qu'imposait la manipulation des ouvrages dans des magasins vétustes. Mais il ne s'agit pas seulement de mettre fin à des inconvénients matériels. Il s'agit aussi d'offrir des moyens nouveaux.

D'abord, un accès différent aux livres par l'informatisation du catalogue. La rétroconversion des catalogues anciens est d'ailleurs déjà très avancée.

Ensuite, l'accès à des catalogues qui, actuellement, ne sont pas à la disposition des lecteurs. Grâce à la télématique, il sera possible d'avoir accès à des instruments de recherche éloignés. Le programme ne sera naturellement pas achevé au moment de l'ouverture de Tolbiac. Mais, dans un délai raisonnable, les chercheurs devraient avoir accès à une information bibliographique fondée sur les ressources des bibliothèques de Paris et de la France entière. C'est déjà beaucoup, même si l'on veut rêver au jour où le lecteur aura accès aux ressources mondiales ! Le catalogue collectif français est déjà commencé et la Bibliothèque Nationale de France ne sera pas la seule à en bénéficier.

En effet, ce qui sera offert aux chercheurs, à Paris, sera aussi à leur disposition en Province. Les grandes bibliothèques de France seront des pôles associés. Un programme de numérisation mettra, dans un premier temps, cent mille livres à la disposition des lecteurs. Ce qui peut sembler mince, par rapport aux douze millions d'ouvrages

de la Bibliothèque Nationale, mais ce qui est bien loin d'être négligeable dans l'absolu.

J. G. :

Quels seront les objectifs précis de ce programme ?

J. F. :

Deux objectifs ont été arrêtés :

D'une part, permettre la consultation d'ouvrages qui sont si fatigués par deux siècles de manipulation, qu'on n'ose même plus les ouvrir. Ce qui ne veut naturellement pas dire que la lecture des ouvrages eux-mêmes sera interdite. Simplement que quelques ouvrages réservés seront dans l'avenir consultables sur écran. Le nombre s'en accroîtra naturellement. Qu'on n'aille quand même pas imaginer qu'une bibliothèque sans livres va remplacer une bibliothèque de livres ! L'avantage sera de pouvoir consulter dans l'un quelconque des pôles associés un exemplaire unique, et aussi de pouvoir lancer une politique de complémentarité des acquisitions.

Certes, on déplorera, en une période où les crédits réservés aux acquisitions sont insuffisants qu'on ne puisse s'abonner à telle revue étrangère. Inversement, on peut regretter que l'exigence de quelques chercheurs, manifestée localement, conduise à souscrire plusieurs abonnements à une revue que deux ou trois personnes au plus ont besoin de consulter, ou à l'acquisition d'un ouvrage étranger qu'il n'est pas indispensable de trouver à la fois à Bordeaux, à Montpellier et à Paris s'il n'a de chances d'être utilisé qu'une fois tous les cinq ans !

Il serait plus raisonnable qu'un partage des acquisitions, assorti d'un accès collectif, permette la mise en commun non seulement des ressources en livres anciens, dont un exemplaire unique subsiste, par exemple à Dijon, Lyon ou Paris, mais aussi les acquisitions actuelles. Car on sait bien qu'aucun budget ne permettra jamais d'acheter

tous les livres qui paraissent dans le monde.

J. G. :

Les chercheurs ne doivent donc pas avoir sujet de s'inquiéter ?

J. F. :

Absolument pas. Voyons les choses dans le concret.

Le chercheur qui vient travailler à la Bibliothèque Nationale de France arrive par la "promenade" - autrement dit le sommet de l'étage "haut-de-jardin," la terrasse. Descendant d'un étage, il pénètre dans le hall de la bibliothèque pour tous. Il y a naturellement accès, s'il le veut, mais c'est à l'étage inférieur que se trouvent le contrôle et la bibliothèque de recherche - au rez-de-chaussée d'un espace - jardin qui a, à peu près, la surface du Palais Royal. Dans cette partie de la BNF on n'admettra naturellement pas celui qui vient seulement pour lire Bossuet ou Chateaubriand, et qui ne veut, ou ne peut, acheter chaque jour un livre de poche. Mais il faut bien voir que l'accès à cette bibliothèque réservée sera plus large que celui qu'on connaît actuellement à la Bibliothèque Nationale. On sera moins exigeant quant aux titres universitaires, tout simplement parce que l'on disposera d'un plus grand nombre de places. On reviendra à l'ancienne pratique - celle du XIX^e siècle et du début du XX^e - qui ouvrait la bibliothèque à tout érudit, sans exiger qu'il soit agrégé, ou chartiste par exemple.

J. G. :

La difficulté viendra sans doute du fait que le nombre des diplômés s'est beaucoup accru depuis le XIX^e siècle.

J. F. :

Vous avez raison d'aborder cette question. On me dit que nous accueillons beaucoup plus d'étudiants avancés qu'autrefois. Mais nous n'avons aucune responsabilité dans l'institution du D.E.A., ni de la nouvelle thèse. Celle-ci

est beaucoup moins "lourde" que la thèse ancienne. Beaucoup qui auraient hésité naguère à se lancer dans les longues années de recherche que ce travail exigeait, ne reculent plus aujourd'hui. D'ailleurs, d'une façon générale, le niveau culturel des Français s'est élevé.

Ce qui ne veut pas dire que les connaissances des candidats au baccalauréat, dans le domaine des humanités notamment, égalent celles d'autrefois. En revanche, ils savent mieux que nous, au même âge, ce qu'est la mécanique des quanta ou la biologie moléculaire. Il faut aussi penser aux Français de 40 à 60 ans qui ont eu le temps d'accumuler, car il y a une accumulation de la culture. Il faut penser à tous ceux qui sont retranchés de la vie active par l'effet dramatique du chômage ou par un accès plus rapide à la retraite - ingénieurs, fonctionnaires, professeurs - qui se lancent dans la recherche pour occuper leurs loisirs, pour satisfaire un goût inné... et qui vivent plus longtemps que les hommes de la génération précédente. Tous ces hommes, toutes ces femmes sont des diplômés et pensent prétendre avoir accès à la bibliothèque de recherche.

Il faut alors concevoir qu'en ce XX^e siècle finissant et devant cette affluence, on ne réglera pas l'accès à la recherche par l'ouverture d'une nouvelle salle de lecture tous les dix ans. Lorsque je dirigeais les Archives Nationales, j'ai refusé cette solution. J'ai proposé qu'on construise le "Centre d'accueil et de recherche des Archives Nationales" - le CARAN. Dans le poste que j'occupe maintenant, je considère que ne je ne suis que l'instrument d'un projet lancé avant moi et que j'ai la charge de conduire à son aboutissement. Dans la continuité de la politique de mon prédécesseur, il me revient de réaliser une entreprise qui a déjà été conçue et expérimentée aux Archives et dont l'équivalent devra être mis en place à la Bibliothèque.

J. G. :

Jusqu'ici vous avez surtout pensé aux livres,

se
ité
de
en
on
est
es
ne
les
ue
ue
ut
jui
ne
à
ve
un
rs,
ent
rs,
ent
la
es,
et
uc
cle
ne
sar
ous
es
lai
eil
le
pe
ue
ue
ni.
on
ne
et
ent
es.

y compris les livres "numérisés". Je suis sûr que vos projets ne se limitent pas aux livres, même si vous et moi les aimons par dessus tout autre instrument de transmission de la pensée.

J. F. :

Nous sommes en train de construire ce qui sera la plus grande bibliothèque de France au début du prochain millénaire et l'une des plus grandes bibliothèques du monde, après la Library of Congress de Washington. On ne peut concevoir cette bibliothèque en la limitant à un seul mode d'expression de la pensée et de transmission de la connaissance. Dans la nouvelle bibliothèque il faut qu'il y ait place pour les nouvelles formes de la mémoire et pour toutes celles qui apparaîtront dans l'avenir.

'appartiens, comme vous, à une génération qui est née à un moment où l'on ne soupçonnait même pas l'existence future de l'informatique. Il y a 40 ans, quand je commençais à préparer une thèse de doctorat, je me regardait comme un animal un peu étrange parce ce que je me promenais dans les archives avec une règle à calcul. J'étais le seul néoïstie dans ce cas. Mon maître, qui fut aussi le vôtre (1), et à qui je dois tout, me disait : "Ah bien sûr, si vous faites des additions !" Je faisais même des règles de fois... A ce moment-là, quand il me fallait deux mois pour établir une moyenne mobile, avec une machine à calculer dont je devais tourner la manivelle, je ne soupçonnais pas qu'aujourd'hui j'arriverais au même résultat en une heure. Tout au plus concevions-nous le perfectionnement lent, progressif, par petites étapes, de la machine à calculer. Pouvions-nous même percevoir que le perfectionnement du magnétophone, que nous avons vu appa-

raître, allait aboutir à ce que nous connaissons aujourd'hui, qui est totalement différent et qui met au bout de nos doigts un moyen de traduire notre pensée, sans la déformer ? Qu'inventera-t-on demain ? Peut-être vivons-nous déjà le crépuscule de l'informatique.

J. G. :

Qu'envisagez-vous pour un avenir que nous pouvons à peine soupçonner ?

J. F. :

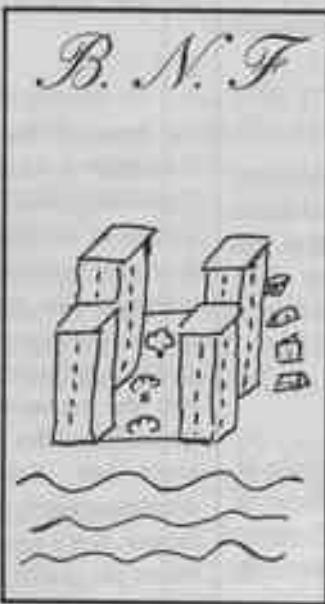
Il faut au moins prévoir le logement des nouveaux instruments, savoir qu'il faudra les installer. Il convient donc d'être constamment à l'affût des nouvelles technologies. La nouvelle bibliothèque ne saurait se confiner dans la conservation des livres. Je voudrais que mon propos ne

fût pas compris comme l'expression d'un mépris de la chose imprimée de la part d'un homme qui a écrit quelque vingt-cinq livres !

Le livre ne sera d'ailleurs pas tué par l'apparition de nouveaux moyens de transmission de la pensée. Il ne sera pas tué par l'omniprésence de la télévision, pas plus que le disque n'a vidé les salles de concert. Toutes ces craintes reposent sur une fausse conception de la curiosité de l'homme et de son appétit de culture, qui est insatiable.

Je crois donc que la nouvelle bibliothèque doit être ambitieuse, à la fois en ce qui regarde le passé - dont nous sommes fiers -, et l'avenir qu'il faut ménager, car il ne faudrait pas que l'on pût nous reprocher d'avoir vu trop court.

Je tiens d'ailleurs à préciser, pour ce qui regarde l'imprimé, que la bibliothèque publique offrira, dès l'ouverture, 400.000 ouvrages qui ne seront pas prélevés sur ceux



que détient aujourd'hui la Bibliothèque Nationale, non plus que sur le dépôt légal et les acquisitions. Ces livres seront spécialement acquis pour l'usage d'une nouvelle grande bibliothèque de lecture publique. Quand certains d'entre eux seront fatigués par de trop nombreuses consultations, ils seront remplacés, de même que des livres immédiatement utiles remplaceront les ouvrages qui n'auront pas été consultés depuis trente ans.

J. G. :

L'actuelle Bibliothèque Nationale est l'héritière de la Bibliothèque du Roi, laquelle donnait une place aux estampes, aux monnaies et aux médailles, aux manuscrits, aux cartes etc. Tout ce "trésor", qui se trouve aujourd'hui rue de Richelieu, y sera-t-il conservé ?

J. F. :

Les savants du monde entier ont l'habitude de la rue de Richelieu, foyer de vie intellectuelle et culturelle. Ils pourront continuer d'y venir, car ils y trouveront plusieurs départements de la Bibliothèque Nationale de France : manuscrits, cartes et plans, estampes, musiques, monnaies, médailles et antiques. Ainsi que la bibliothèque d'art et d'archéologie.

D'autres fonds viendront s'y ajouter, de manière à constituer un pôle de recherche, non seulement dans le domaine de l'histoire de l'art, mais aussi dans tous ceux auxquels donnent accès les départements spécialisés. Notamment l'énorme département des manuscrits constitué par les collections de l'Ancien Régime auxquelles sont venues s'ajouter les considérables acquisitions contemporaines. Le chercheur gardera donc l'habitude de venir travailler rue de Richelieu, en traversant le Palais Royal, comme il prendra l'habitude - s'il habite la rive droite - de traverser la nouvelle passerelle qui le conduira jusqu'à Tolbiac.

Le site de Tolbiac n'est d'ailleurs pas un terrain vague sur lequel sera construite une bibliothèque. Il y aura là le quartier nouveau

d'un Paris qui, pour la première fois depuis Catherine de Médicis, cessera de regarder vers l'Ouest, quand il s'agit d'une nouvelle construction prestigieuse.

J. G. :

Quand les lecteurs auront-ils accès à la nouvelle bibliothèque ?

J. F. :

Le transport des livres de la Bibliothèque Nationale à la Bibliothèque Nationale de France est prévu en 1996, de telle sorte que la fermeture ne dure qu'un mois au total - la fermeture traditionnelle de quinze jours y étant comprise. Des précautions seront prises pour que les ouvrages, qui seront placés dans des caissons spécialement aménagés ne souffrent pas du transport. Pendant le temps de l'installation, des va-et-vient de livres pourront avoir lieu. Tout est fait pour que le déménagement gêne le moins possible le lecteur. Il n'y a pas de raison que ces plans ne soient pas réalisés. Ceux qui imaginent que le public souffrira d'une très longue fermeture, ou bien sont exagérément craintifs, ou bien appartiennent à ces gens qui aimeraient pouvoir dire que tout va toujours mal en France.

Propos recueillis par Jean Glénisson

(1) Il s'agit de Robert Fawtier, célèbre médiéviste, l'un des meilleurs connasseurs de la France capétienne.

POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION

L'Association des Anciens et des Amis du CNRS a 3 ans. Elle compte déjà 1 500 membres et sa progression annuelle est d'environ 200 nouveaux inscrits.

Mais la rapidité de croissance et la jeunesse de notre association ont un revers : celle-ci ne nous est qu'imparfaitement connue, en ce qui concerne, en particulier, l'activité passée exercée au C.N.R.S. par ses membres.

Pour remédier à cette situation nous vous proposons le présent questionnaire en vous priant de bien vouloir le retourner à l'Association le plus rapidement possible, et avant le 1er octobre 1994.

QUESTIONNAIRE A RETOURNER COMPLETE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE A L'ASSOCIATION (découper ou photocopier)

NOM :

PRENOM :

LORS DE VOTRE ACTIVITE AU
C.N.R.S. VOUS APPARTENIEZ AU
CADRE

CHERCHEUR (1)

ITA (1)

VOTRE CARRIERE AU C.N.R.S. S'EST
DEROULEE (en totalité ou pour une part
dominante) :

A) DANS L'ADMINISTRATION OU LES
SERVICES GENERAUX DE LA
RECHERCHE (1)

B) DANS UN LABORATOIRE (1)

SI VOUS AVEZ COCHE LA CASE "A" :

AU SEIN DE L'ADMINISTRATION
CENTRALE (1)

AU SEIN D'UNE ADMINISTRATION
DELEGUEE (1)

SI VOUS AVEZ COCHE LA CASE "B",
VOTRE LABORATOIRE APPARTENAIT
A :

UNE UNITE PROPRE (1)

UNE UNITE ASSOCIEE (1)

AUTRE (2)

RELEVANT DU DEPARTEMENT
SCIENTIFIQUE SUIVANT : (3)

SCIENCES CHIMIQUES

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA
SOCIETE

SCIENCES POUR L'INGENIEUR

SCIENCES PHYSIQUES ET
MATHÉMATIQUES

PHYSIQUE NUCLEAIRE ET
CORPUSCULAIRE

SCIENCES DE L'UNIVERS

SCIENCES DE LA VIE

VOUS AVEZ QUITTE LE CNRS POUR :

DEPART A LA RETRAITE

CREATION D'ENTREPRISE

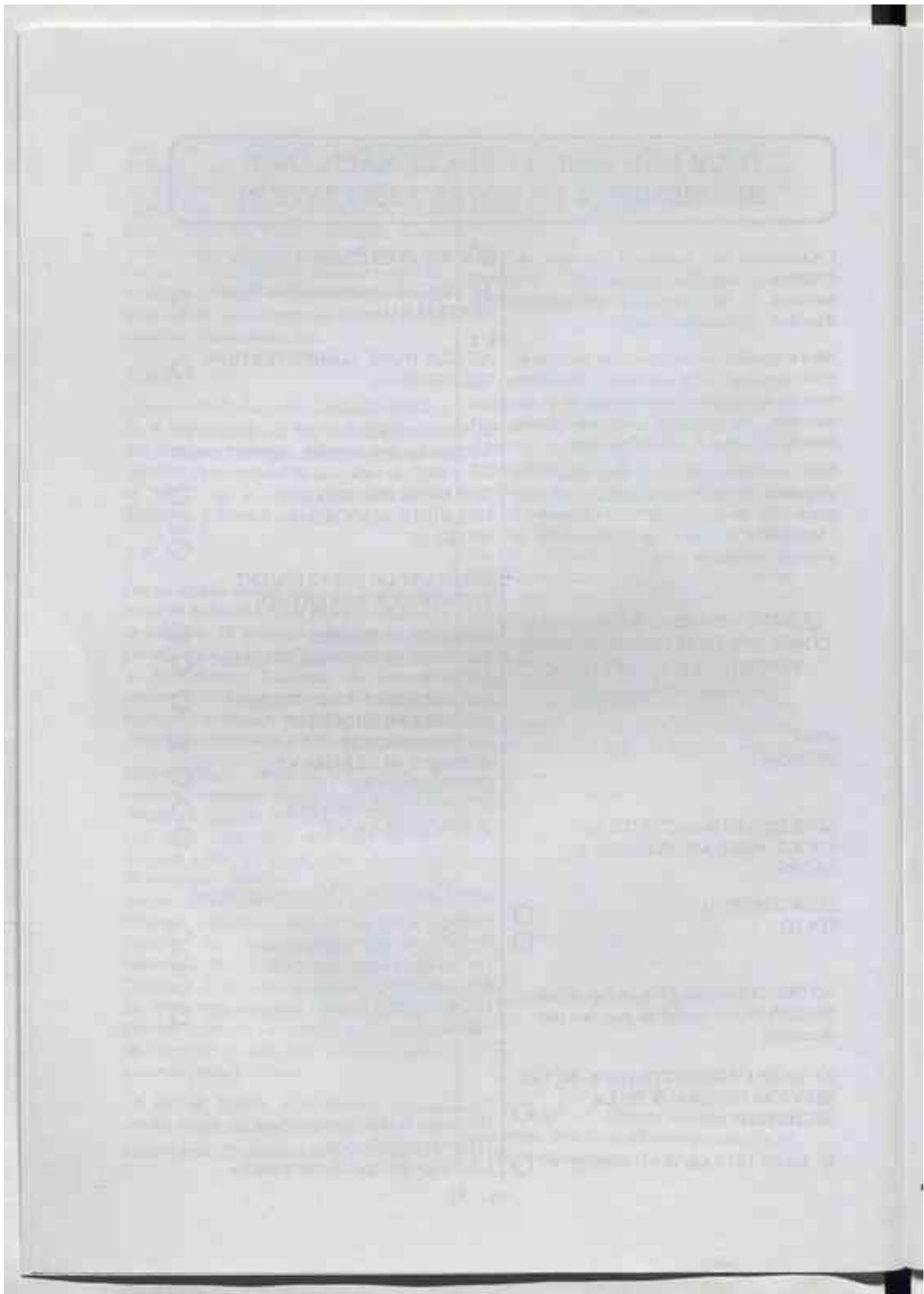
UN AUTRE ORGANISME DE
RECHERCHE PUBLIQUE

POUR ENTRER DANS LA DOMAINE
PRIVE

(1) cochez la case correspondante

(2) par exemple Institut

(3) il s'agit des appellations actuelles



LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DONT L'ADHESION A ETE ACCEPTEE
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE SA REUNION DU 26 AVRIL 1994

LISTE ALPHABETIQUE

	NOM	PRENOM	CODE POSTAL	VILLE - PAYS
Mme	ABDUEZARD	MARIONNE		ROUMANIE
M.	ADDIEUX	FRANCINE	54000	NANCY
M.	ANNAUDON	BERNARD	69100	VILLEURBANNE
M.	BARBICHON	NOEL	91190	GIF SUR YVETTE
Mme	BANKOUI	MICHAEL		CASABLANCA
Mme	BECK	MICHELLE	77240	CEDEX 9
M.	BEN HIMA	TOUFIK	87200	TUNISIE
M.	BICHWILLER	CLAUDE	67200	STRASBOURG
Mme	BLANCHARD	CHRISTINE	91280	SEINAT SUR SEINART
Mme	CASTAIGNE	ISABELLE	64000	PAU
M.	CHARVET	GEORGES	06540	CREIL SUR BOVY
M.	COLLET	VINCENT	75015	PARIS
Mme	DELMATYAC	SIMONE	31130	BREMIL LAFAGE
Mme	DARHON	FRANCINE	93100	MONTREUIL
M.	DE LA VEGA NAVARRO	ANGEL	38000	GRENOBLE
Mme	DELLAC	CORINNE	34000	MONTPELLIER
Mme	DOUCET-POPULAIRE	FLORENCE	82280	BOURG LA REINE
M.	DURANTE	FERUOCIO	31230	SAINTE-LAURENT/SAVE
Mme	DOUROUILIER	MATHALIE	96220	VALLAURIS
M.	FOOT	JEAN-CHRISTE	13009	MARSEILLE
M.	FRITSCH	BERNARD	67100	STRASBOURG
M.	GATINEAU	LUCIEN	45085	ORLEANS CEDEX 03
Mme	GUILLIE	LUCK	75013	PARIS
Mme	GUITTARD	MICHELLE	92180	MEUDON
Mme	HAYEN	ANNEETTE	59800	LILLE
M.	HEITZ	FLORENT	92420	VAUCRESSON
M.	HERE	JEAN	67140	SAINTE-PIERRE
M.	HOFFMANN	GEORGE		USA
M.	HODGESCHNIEDT	MICHAEL		EFA
M.	JUVE	ERIK		USA
M.	KI-SEERBO	LAZARE		SURINAM PARO
M.	LACROIX	SIMON	31500	TOULOUSE
M.	LADREYET	THIERRY	92500	RUEIL MALMAISON
M.	LAURENT	PIERRE	67117	ITENHEIM
Mme	LORENZO	RAYMONDE	78300	POISSY
M.	LUCIANO	FRANCISCO	75015	PARIS
M.	MATSUDA	HITOKI		JAPON
M.	MORVAN	GILBERT	91190	GIF SUR YVETTE
Mme	MOUZIER-KUHN	MONIQUE	75114	PARIS
M.	MURAYAMA	TOBINIYUKI		JAPON
M.	OLOMUCKI	MARTIN	75011	PARIS
M.	OTTER	ERNEST		ILLE-ET-VILAINE
M.	PEZONNA	CHRISTOPHE	13005	MARSEILLE
Mme	RICHARD	MONIQUE	91480	OUINCY-SOUS-SEINART
M.	RISKAHLA	ROBERT	91370	VERNIERES LE BUISSON
M.	RIVIOIRE	JEAN RENE	13005	MARSEILLE
M.	RODGT	MICHEL	92380	GRANGES
M.	ROMIGUER-SALAS	JUAN CARLOS		ESPAGNE
M.	ROSIU	JEAN	92312	SEVRES
M.	ROZSIGNOL	BRUNO	75012	PARIS
M.	SULING	YVAN		CRIME
Mme	SARRAZIN	CHANTAL	75006	PARIS
M.	SCHONETRE	REUNO	34000	MONTPELLIER
Mme	SCIARY	MARTINE	13007	MARSEILLE
M.	SELLAR	FABRICE	75018	PARIS
Mle	SENOUFTA	SORIA		ANGLETERRE
Mme	SEGUINYS	GENEVIEVE	75007	PARIS
M.	STROKES	M. HENRY		USA
M.	TON-THAT	SIRH	75005	PARIS
M.	TOSCHER	PETER E.		GERMANY
Mme	VIAL	MICHELLE	94120	FONTEINAY-SOUS-BOIS
M.	WENDER	THIERRY		HONORIE

LISTE GÉOGRAPHIQUE

STRANGERS

M.	OTTEN	ERNST	ALLEMAGNE
M.	DEGOUFTA	SONIA	ANGLETERRE
M.	KI-ZERSO	LAZARE	BURKINA FASO
M.	BARKAOUZ	MOHAMMED	CANADA
M.	BULIMO	YUAN	CHINE
M.	RODRIGUEZ-UBIS	JOAN CARLOS	ESPAGNE
M.	TOUCHER	PETER E.	GERMANY
M.	WENDER	TIBOR	HONGRIE
M.	MURATIAN	TOGHIRUKI	JAPON
M.	MATSUDA	WITOKI	JAPON
M.	MUELERSCHMITZ	MIRICUS	PERU
Mme	ARRUEDANO	MARICARA	ROUMANIE
M.	REN MERA	TADUTIE	TUNISIE
M.	HOFFMANN	GEORGE	USA
M.	JUDO	BRIAN	USA
M.	STROKE	M. HENRY	USA

ALPES-MARITIMES

Mme	DUBOUILLES	RATHALIE	06220	VALLauris
M.	CHARVET	GEORGES	06540	BREIL-SUR-ROYA

BOUCHES-DO-ROUSSILLON

M.	RETOURNE	CHRISTOPHE	13005	MARSEILLE
M.	BIVOUA	JEAN RENE	13005	MARSEILLE
Mme	BLAISY	MARTINE	13007	MARSEILLE
M.	FONT	JEAN-ANORE	13009	MARSEILLE

HAUTE-GARONNE

Mme	BALIBYTRAC	SIROME	31130	GRENIER LAPAGE
M.	BURANTE	FERUCCIO	31230	SAINT-LAURENT/SAVE
M.	LACROIX	ELHOB	31500	TOULOUSE

HERAULT

Mme	DELLAC	COINRE	34000	MONTPELLIER
M.	SCHOENTZES	BRUNO	34000	MONTPELLIER

ISERE

M.	DE LA VEGA NAVARRO	ANSEL	38000	GRENOBLE
----	--------------------	-------	-------	----------

LOIRET

M.	CHATELAIN	LUCIEN	45065	ORLEANS CEDEX 02
----	-----------	--------	-------	------------------

MEURTHE-ET-MOSSELLE

M.	ANNEEUS	FRANCIS	54000	NANCY
----	---------	---------	-------	-------

NORD				
MME	HAYEN	ANNETTE	59800	LILLE
PYRENEES-ATLANTIQUES				
MME	CASTAGNE	ISABELLE	64000	PAU
BAS-RHIN				
M.	SCHWILLER	CLAUDE	67200	STRASBOURG
M.	FITSCH	BERNARD	67100	STRASBOURG
M.	LAURENT	PIERRE	67117	ITTEHEIM
M.	HERZ	JEAN	67140	SAINTE-PIERRE
RHONE				
M.	ARNADOUX	BERNARD	69100	VILLEURBANNE
PARIS				
M.	TON-THAT	KIRK	75005	PARIS
MME	SARRAZIN	CHANTAL	75006	PARIS
MME	SEBBUYE	GENEVIEVE	75007	PARIS
M.	GLONCKE	MARTIN	75011	PARIS
M.	BOSSIGONDL	BRUNO	75012	PARIS
MME	GUILLE	LOUIC	75013	PARIS
M.	LUCIANO	FRANCISCO	75013	PARIS
M.	COLLET	VINCENT	75015	PARIS
M.	SELLAN	FABRICE	75019	PARIS
MME	MOUZIEN-KUHN	MONIQUE	75116	PARIS
SEINE-ET-MARNE				
MME	RECK	MICHELINE	77240	CESSON
YVELINES				
MME	LOMBARDI	RAYMONDE	78300	POISSY
ESSONE				
M.	MORUAN	GILBERT	91190	GIF SUR YVETTE
M.	BARRICHEON	NOEL	91190	GIF SUR YVETTE
M.	REKALLA	ROBERT	91370	VERNEILLES LE BUISSON
MME	RICHARD	MONIQUE	91480	QUINCY-SOUS-SENAIS
MME	BLANCHARD	CHRISTINE	91660	EPINAY SUR SEINE
HAUTS-DE-SEINE				
MME	GUITTARD	MICHELINE	92190	MEUDON
M.	BOSIUS	JEAN	92310	SEVRES
MME	DOUCET-POPULAIRE	FLORENCE	92340	BOURG LA REINE
M.	ROBOT	MICHEL	92380	GARCHES
M.	HEITZ	FLORENT	92420	VAUCLUSEBOURG
M.	LADREYTT	THIERRY	92500	RUEIL MALMAISON
SEINE-SEINE-SEINE				
MME	DANHOR	FRANCINE	93100	MONTREUIL
VAL-DE-MARNE				
MME	VIRL	MICHELINE	94120	TORTRAY-SOUS-BOIS





